



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 2 du projet d'ordre du jour provisoire

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Troisième réunion intersessions du Groupe de contact

Téhéran, République islamique d'Iran, 26-31 août 2000

PROPOSITION DE L'UNION EUROPÉENNE

ÉLÉMENTS D'APPUI DU SYSTÈME MULTILATÉRAL

PROPOSITION DE L'UNION EUROPÉENNE

ÉLÉMENTS D'APPUI DU SYSTÈME MULTILATÉRAL

1. Les Parties conviennent que les systèmes d'information, les réseaux de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les partenariats en matière de recherche et de technologie sont des éléments d'appui du Système multilatéral.

2. Le Réseau international de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 2.1 Le Réseau international de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture composé de réseaux par culture et par thème sera encouragé, développé et renforcé. Il comprendra les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture détenues aux niveaux national, régional et international, et visera à améliorer la conservation, l'échange et l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au profit du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire mondiale, et contribuera au partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
 - 2.2 Les Parties désigneront des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris du matériel détenu *in situ* et *ex situ*, en vue de définir leur contribution au Réseau international. Elles encourageront toutes les institutions, y compris les institutions privées, non gouvernementales, de recherche, de sélection et autres à participer au Réseau international.
 - 2.3 Les Centres internationaux de recherche agronomique du GCRAI seront encouragés à faire partie du Réseau international de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
 - 2.4 Les modalités de fonctionnement du Réseau devraient être aussi simples et rentables que possible.

3. Le Réseau mondial d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 3.1 Les Parties coopéreront au développement et au renforcement d'un Réseau mondial d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en vue d'améliorer les connaissances et la compréhension de l'importance des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, de faciliter l'utilisation des collections et de renforcer la coopération régionale et internationale. Les modalités de fonctionnement du Réseau devraient être aussi simples et rentables que possible, en s'appuyant notamment sur les dispositions pertinentes déjà en place.
 - 3.2 Sur la base de notifications reçues des Parties, des alertes rapides seront lancées lorsque des risques menaceront l'entretien efficace de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, afin de sauvegarder le matériel.

4. Partenariats en matière de recherche et de mise au point de technologies
 - 4.1 Les Parties encourageront les partenariats en matière de recherche et de mise au point de technologies dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris par l'intermédiaire des institutions internationales et nationales appropriées.

4.2 Les Parties conviennent que les Centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale jouent un rôle important à l'appui des activités au sein du Système multilatéral, apportant des avantages notamment grâce au matériel de sélection amélioré, au renforcement des capacités, à la formation, au transfert de technologies et à l'information qu'ils fournissent sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.